

PAR COURRIEL : [REDACTED]

Le 27 avril 2023

Objet : Votre demande d'accès à l'information du 25 avril 2023

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information du 25 avril 2023 visant à obtenir « le montant qui a été octroyé dans les 12 derniers mois à l'Agence BAM (Productions PVB) et aussi obtenir le montant qui a été attribué pour le projet Bermuda ».

Concernant les informations demandées à votre demande d'accès :

Les aides accordées à l'entreprise entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023 sont les suivantes :

- 1738 \$: Volet 2.1, Programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel (Bis de Nantes);
- 166 392\$: Programme d'aide temporaire à la représentation de spectacles en musique et variétés (pas d'aide relatif au projet Bermuda);
- 37 000\$: Programme d'aide aux entreprises en musique et variétés (PADISQ). Notez que pour cette aide, il s'agit d'une aide globale versée à l'entreprise et non pas de montants spécifiques pour tous les projets réalisés. Les investissements réalisés pour chacun des projets admissibles soumis dans la demande (dont Bermuda) sont pris en compte pour l'établissement du montant d'aide global versé. Il revient ensuite à l'entreprise d'utiliser l'aide reçue pour les projets qu'elle réalise au moment de la réception de l'aide.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

[REDACTED]

Sophie Lizé

ORIGINAL SIGNÉ